

# Flexibilités Locales

Lancement de l'Appel d'Offres 2024

11 mars 2024

ENEDIS



# SOMMAIRE

**1**

Contexte

**2**

Présentation des lots

**3**

Processus de l'AO

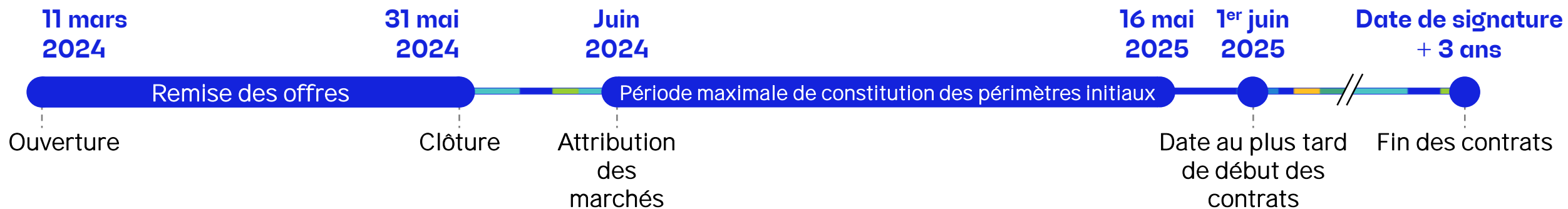
**4**

Modalités contractuelles

# Contexte

Appel d'offres Flexibilités Locales 2024

# Appel d'offre Flexibilités Locales 2024



⇒ **17 Directions Régionales Enedis**

⇒ **41 lots pour des services à la hausse : Besoins soutien à la conduite et travaux**

⇒ **3 lots pour des services à la baisse : Besoins dans le cadre de l'expérimentation Reflex en Picardie**

# Modalités de l'Appel d'Offres 2024

Modalités similaires aux précédents appels d'offre avec quelques nouveautés

Produit standard minimal  
500kW pour 30min  
*(une plus grande puissance et  
une plus grande durée peuvent  
être proposées dans les offres)*

Durée de marché de 3 ans  
Contrats sans réservation  
de capacité

Spécificités pour un service  
à la baisse

Gestion dématérialisée des  
offres dont la mise à jour de  
la disponibilité\*

Dématérialisation des  
activations via API ou mail\*

Observabilité du service  
lors d'une activation\*

\*Les flux SI seront mis en place d'ici fin 2024 selon les spécifications de l'annexe 3 du modèle de contrat

# Caractéristiques des lots

—  
Appel d'offres Flexibilités Locales 2024

# Caractéristiques communes aux 44 lots

Durée de contrat : 3 ans

Marché sans réservation de capacité

- Rémunération part variable en €/MWh
- Sans engagement pour le titulaire : la disponibilité effective sera confirmée au moment de l'activation, possibilité de refuser une demande d'activation sans pénalité. Lorsque les flux SI seront disponibles, la disponibilité du service pourra être mise à jour via un outil dématérialisé.
- Enedis pourra retenir plusieurs lauréats par lot.
- En temps réel, le choix des offres à activer sera fonction des paramètres technico-économiques (puissance, durée, prix).

Éligibilité des sites à consulter sur le site <https://flexibilites-enedis.fr>

Puissance minimum : 500kW

*NB : une puissance supérieure peut être proposée*

Durée minimale d'activation : 30 minutes

*NB : une durée plus longue peut être proposée*

Délai maximal d'accusé de réception des ordres d'activation émis par Enedis : 15 minutes

Délai de mobilisation de l'offre maximal : 10 minutes

Délai de neutralisation entre deux activations : 0 min (Pour un Marché sans réservation de capacité, aucun engagement d'être en capacité de répondre à des sollicitations successives n'est attendu de l'acteur)

# Caractéristiques spécifiques à chaque lot

Direction Régionale Enedis : les contrats seront signés entre les Directions Régionales Enedis et les lauréats de l'appel d'offres

Localisation et éligibilité des sites à consulter sur le site <https://flexibilites-enedis.fr>

Périodes de besoin (mois, jours, heures) durant laquelle le service de flexibilité pourra être activé

Sens du service :

À la hausse : plus forte injection ou moins fort soutirage

À la baisse : moins forte injection ou plus fort soutirage



— En plus du cahier des charges décrivant chaque lot, Enedis met à disposition un fichier Excel réunissant les caractéristiques de tous les lots

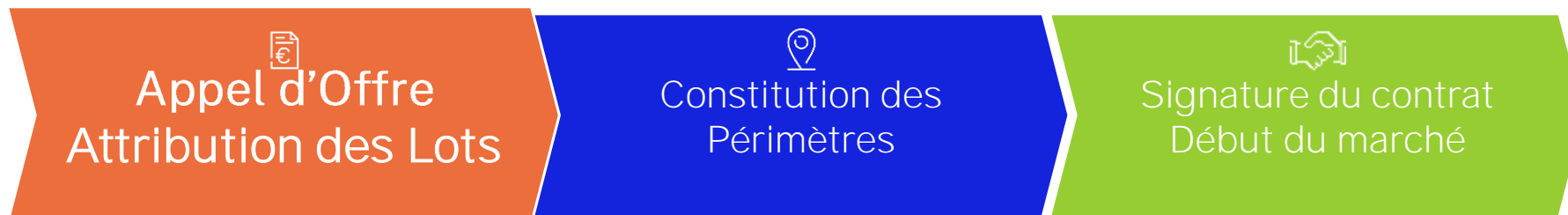
- 41 lots pour des services à la hausse
- 3 lots pour des services à la baisse



# Processus de l'Appel d'Offres

Appel d'offres Flexibilités Locales 2024

# Processus de l'Appel d'Offres 2023

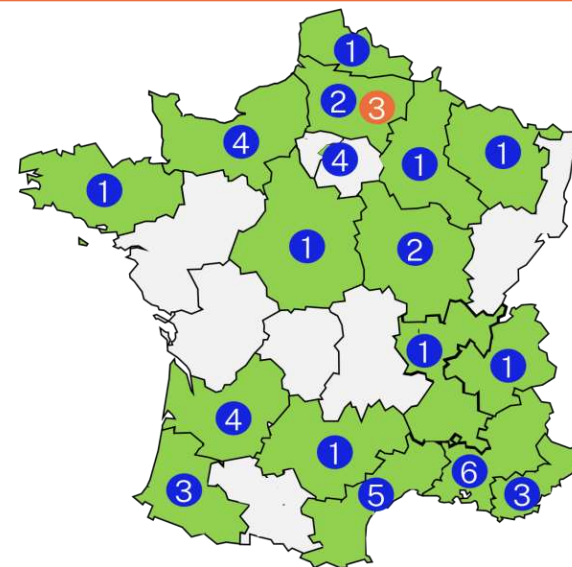


1. Ouverture de l'Appel d'Offres le 11 mars 2024
2. Offres à envoyer jusqu'au 31 mai 2024 à 18h00 à : [dct-flexibilites-ras@enedis.fr](mailto:dct-flexibilites-ras@enedis.fr)
3. Clôture de l'Appel d'Offres le 31 mai 2024 à 18h00
4. Attribution des lots en juin 2024

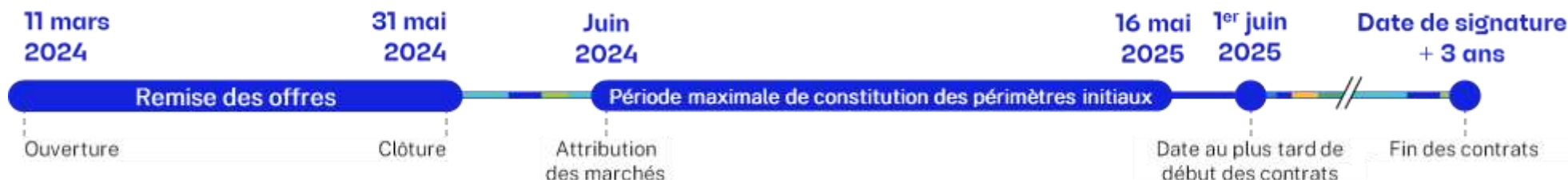
Publication du dossier de consultation (Règlement de consultation, cahier des charges et modèle de marché sans réservation de capacité) sur le site :

<https://www.enedis.fr/co-construction-flexibilite-locale>

Visualisation des zones d'opportunité et outil de vérification de l'éligibilité des PRM sur le site : [www.flexibilites-enedis.fr](http://www.flexibilites-enedis.fr)



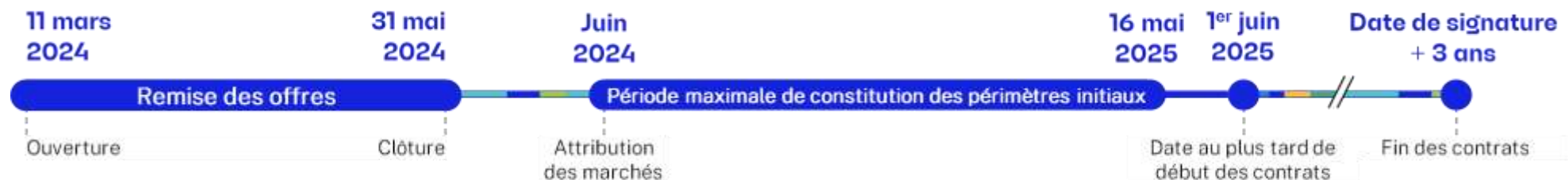
[www.flexibilites-enedis.fr](http://www.flexibilites-enedis.fr)



# Processus de l'Appel d'Offres 2023



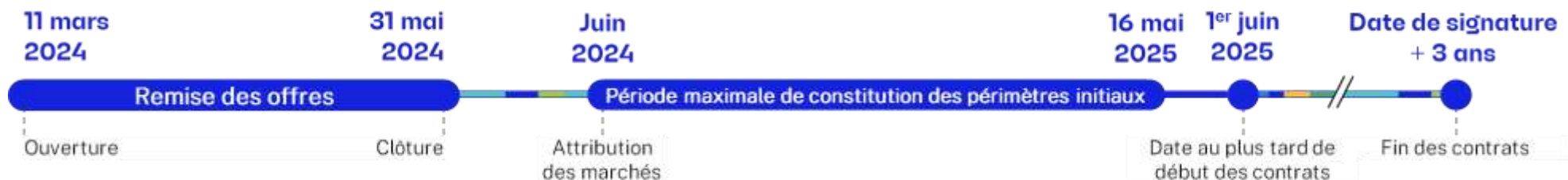
- La signature du marché est conditionnée à la déclaration d'un Périmètre initial de Flexibilité par l'attributaire = ensemble des sites à partir desquels il rend le service. Le service est rendu à la maille du périmètre agrégé
- Les périmètres sont déclarés à pas mensuels, 10 jours ouvrés avant le mois d'entrée en vigueur
- Critère de validité : puissance offerte, éligibilité des sites (à vérifier sur [www.flexibilites-enedis.fr](http://www.flexibilites-enedis.fr))
- La date limite pour déclarer un périmètre initial est le **16 mai 2025** pour un contrat débutant au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2025.
- Pour chaque Site composant le Périmètre de Flexibilité, l'attributaire s'engage à systématiquement obtenir l'Accord Client des sites constituant son périmètre de flexibilité et à le communiquer à Enedis sur demande
- Participation ouverte aux sites faisant l'objet d'une Offre de Raccordement Alternative. Les sites devront dans ce cas respecter les conditions et modalités de raccordement, d'exploitation et d'accès au réseau.
- La participation aux mécanismes nationaux (Mécanismes d'Ajustement, Services Système fréquence, effacements NEBEF) est possible uniquement avec le même acteur de flexibilité



# Processus de l'Appel d'Offres 2023



- Contrat identique pour tous
- Marchés signés entre chaque Direction Régionale Enedis et lauréat de l'appel d'offre
- Marché d'une durée de 3 ans
- Signature au plus tard au 31 mai 2025 pour début de marché au 1<sup>er</sup> juin 2025 au plus tard.
- Dès le début du marché, des tests et des activations seront possibles



# Modalités contractuelles

Appel d'offres Flexibilités Locales 2024

# Corpus contractuel



Règlement de Consultation



Cahier des charges\*



Modèle de contrat **sans**  
réservation de capacité

## Points notables de l'Appel d'Offres 2024 :

- Spécificités pour un service à la baisse
- Délai flexible pour la constitution du périmètre (jusqu'à 1 an)
- Mise à jour de la disponibilité de l'offre pendant le marché\*\*
- Activation par mail/API\*\*
- Observabilité du service\*\*
- Contrôle du service
- Insensibilisation RE/fournisseur  
(*correction RE et versement financier*)

*\*En plus du cahier des charges décrivant chaque lot, Enedis met à disposition un fichier Excel réunissant les caractéristiques de tous les lots*

*\*\*Les spécifications SI sont décrites dans l'annexe 3 du modèle de contrat*

# Spécificités pour un service à la baisse

Par rapport aux appels **d'offres** précédents, le modèle de contrat intègre les [spécificités pour un besoin à la baisse](#) (c'est-à-dire une diminution **d'injection** ou une hausse de soutirage), concernant les lots 38, 39 et 40 du PS Beauchamps en DR Picardie.

En ligne avec les propositions de **l'appel** à contributions de 2021-2022 :

- [Convention de signe du prix d'offre](#) à la baisse identique à celle du mécanisme **d'ajustement**
- [Formule de pénalité](#) incitant **l'acteur** à ne pas de nouveau fournir le service dès lors **qu'il** aura été défaillant sur un premier pas de temps : Enedis aura en effet dû activer en repli un autre levier (par ex limitation directe auprès **d'un** producteur) et supportera le surcoût système lié à la correction de périmètre RE.

# Éligibilité des sites

**Il n'est pas nécessaire d'avoir un périmètre de sites constitué lors du dépôt des offres. Le périmètre sera un prérequis à la signature du contrat.**

- Pour les sites existants : éligibilité à vérifier sur le site [www.flexibilites-enedis.fr](http://www.flexibilites-enedis.fr)
  - Cartographie
  - Outil de vérification des PRM à l'unité ou en masse
- **Pour les projets : faire la demande d'éligibilité à [dct-flexibilites-ras@enedis.fr](mailto:dct-flexibilites-ras@enedis.fr)**
- Participation ouverte aux sites respectant les conditions et modalités de raccordement, **d'exploitation et d'accès au réseau prévues dans la documentation technique de référence d'Enedis ou, pour un site de stockage, bénéficiant d'un raccordement expérimental**

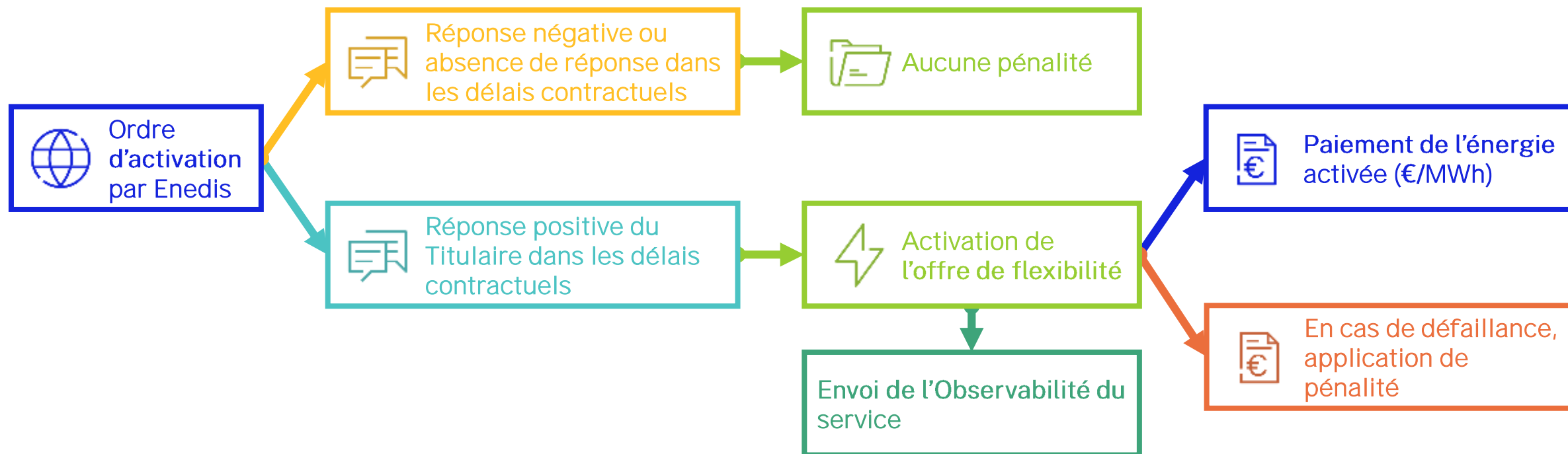
Ce périmètre peut évoluer à pas mensuel via une déclaration 10 jours ouvrés avant le mois **d'entrée en vigueur**



# Modalités d'activation pour un service de flexibilités locales **SANS** réservation de capacité



La disponibilité du service pourra être mise à jour via l'outil qui sera mis en place fin 2024\*



Les Ordres d'Activation sont transmis par mail ou API\*



# Observabilité du Service (ODS)

Objectif pour la conduite du réseau Enedis : visualiser en temps réel le service effectivement **rendu et le cas échéant activer d'autres leviers selon les besoins du réseau** .

Ne pas confondre : observabilité temps réel et contrôle de réalisé, observabilité du service et observabilité du réseau

➔ **L'Observabilité du Service est la valeur du delta de puissance résultant de l'activation de la flexibilité**

**Maille de l'Observabilité du Service : agrégée à la maille du service**

Dans le futur, en fonction de l'évolution des besoins de conduite du réseau et du REX, une maille de l'ODS plus fine pourra être nécessaire

**Le protocole d'échange est décrit dans l'annexe 3 du modèle de contrat**

- Vitesse de rafraichissement minimum : 1 min
- Précision de la mesure : 3%
- Contrôle de cohérence a posteriori avec les données de comptage

# Contrôle du réalisé

Chapitre réécrit pour plus de clarté, sans changement de fond

Enedis propose plusieurs méthodes de contrôle du réalisé, déjà mises en œuvre dans les mécanismes nationaux et des nouvelles méthodes

Les méthodes proposées dépendent :

- Du type de site (soutirage, injection ou mixte)
- Le cas échéant du niveau de raccordement (BT sup 36 kVA et HTA, BT inf 36 kVA)

Le choix de la méthode de contrôle du réalisé pour chaque site est à la main des acteurs.

Sites de soutirage	Méthode du rectangle simple * Méthode par prévision Méthode par historique de consommation <u>Méthode des k plus proches voisins historiques</u> <u>Méthode des panels</u> *
Sites d'injection	Méthode du rectangle simple Méthode par prévision <u>Méthode pour les sites éolien/PV (trapèze ou k plus proches voisins géographiques)</u> *
Sites mixtes	Méthode du rectangle simple * Méthode par prévision

\* A défaut de précision de la part de l'acteur, la méthode par défaut sera appliquée :

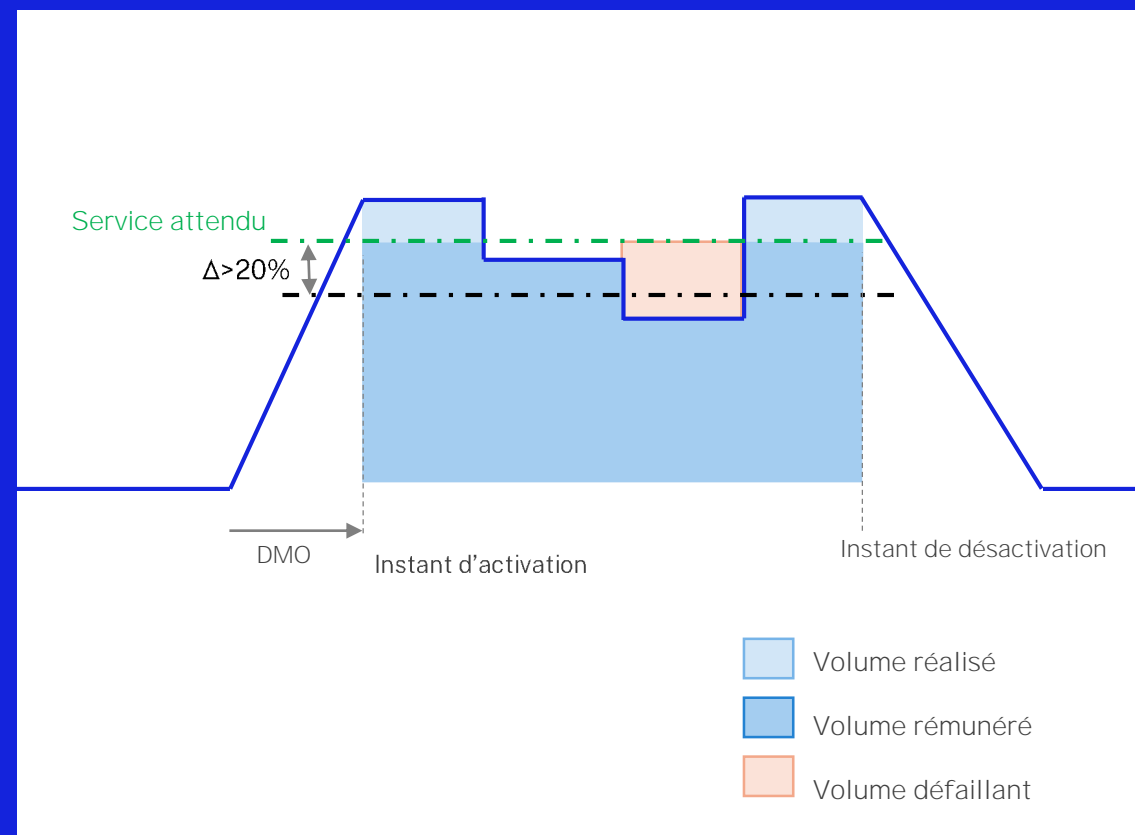
- Panels pour les sites de soutirage BT inf36
- Trapèze ou k plus proches voisins géographiques Kppv pour les sites éolien/PV
- Rectangle simple pour tous les autres sites

# Contrôle du réalisé

Enedis contrôle l'activation pour chaque pas 30 minutes (15 minutes à partir de 2025), à partir des données de charges issues des compteurs GRD

À partir de 20% d'écart en deçà de la puissance attendue, alors le service est considéré défaillant et exposé au paiement d'une pénalité.

A contrario il n'y a pas de limite haute à la puissance du service activé lors de d'activation.



# Correction des bilans de Responsable d'Équilibre & Versement Fournisseur

Les modalités contractuelles intègrent, dans des modalités similaires aux mécanismes nationaux :

- La **correction des bilans de Responsable d'Équilibre** en application des Règles RE approuvées par la CRE
- Le **versement** dû par l'acteur de flexibilité au fournisseur d'électricité des sites de soutirage, dans le cas des effacements de consommation (et dans ce cas uniquement)
  - Dans le cas des sites relevant du **Modèle régulé**, Enedis mettra en œuvre le versement en utilisant le barème existant dans les règles NEBEF ([lien](#))

Site	Modalités de correction du périmètre RE	Modèle de versement fournisseur pour les effacements de consommation
Injection	Correction agrégée à maille RE	Sans objet
Soutirage télérelevé CU ou inf 36 Soutirage profilé	Correction agrégée à maille RE	Modèle Régulé ou Modèle Contractuel
Soutirage télérelevé CARD-S et sup 36	Correction unitaire de la courbe de charge	Modèle Corrigé



Il incombe aux acteurs de flexibilité de prendre en compte ce versement dans leurs offres

# Séquence questions

Appel d'offres Flexibilités Locales 2024

ENEDIS



# Merci pour votre participation



11 mars 2024

Ouverture  
de l'Appel d'Offres

Jusqu'au 31 mai 2024

Envoi des réponses à l'Appel d'Offres à :



dct-flexibilites-ras@enedis.fr

Jusqu'au 19 avril 2024

vous pouvez envoyer vos questions à :



dct-flexibilites-ras@enedis.fr

*NB : Sauf demande contraire, les réponses  
peuvent être rendues publiques*



31 mai 2024

Clôture  
de l'Appel d'Offres



## Contact

Direction Clients et Territoires  
Département Acteurs et Mécanismes de Marché  
[dct-flexibilites-ras@enedis.fr](mailto:dct-flexibilites-ras@enedis.fr)